

COMPTE-RENDU

GROUPE DE TRAVAIL : DÉMARCHE CAA AU SEIN D'UN ESMS

Approfondir le sujet
et
définir comment co-construire une démarche CAA au sein d'un ESMS

Session en visioconférence
Le 28/11/2023 de 09 h à 11 h

- ▶ Mme Emma SAIZ, cheffe de service EEAP Coste Rousse - ADAGES
- ▶ Mme Nathalie GUIZARD, directrice adjointe Plateforme Inclusive CESDA, ADPEP34
- ▶ Mme Khadija VERNET, Psychologue Chargé de projet Equipe Mobile Handicaps Rares Appui à la Communication alternative et améliorée (EMHRAC) – CROP Paul Bouvier
- ▶ M, Cyrille LEROY, directeur adjoint MAS/EAM Montflourès – APEAI Ouest Hérault
- ▶ Mme Alexandra TACHOUERES, référente de parcours Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Languedoc-Roussillon – ADPEP34

PERSONNES PRÉSENTES

RAPPEL DES POINTS CLEFS DE L'ATELIER DU 04/07/23

LES TÉMOIGNAGES

EEAP Coste Rousse

- Multimodalité des moyens de communication
- Binôme ortho / psychologue anime des groupes soutenant le déploiement de la CAA au sein de l'institution
- Formation de l'équipe à la CAA
- CAA inscrit dans le projet d'établissement, dans le PAI de la personne accompagnée

MAS La Luciole

- Organisation d'ateliers collectifs (temps conviviaux au moment du café après repas)
- Mise à disposition des professionnels un livret MAKATON avec signes basiques à utiliser sur le quotidien et d'un PPT associant image + vidéo
- Planning en format portatif pour les résidents
- Projet externalisé pour mutualiser et utiliser outils

RAPPEL DES POINTS CLEFS DE L'ATELIER DU 04/07/23

ÉCHANGES CROISÉS

Éthique / autodétermination = Principe fondamental que toute personne est capable de communiquer et d'apprendre

- Accès à l'information
- Représentations : présomption de compétence / « légitimité » à initier des modalités de communication
- Sensibilisation

Démarche institutionnelle

- Concerne l'ensemble des intervenants et non un professionnel
- Évaluation globale et pluridisciplinaire = meilleure mobilisation de l'équipe
- Organisation : temps, outils, qui et comment, moyens, ... / Taux d'encadrement, Turn Over des équipes, ...
- Besoin individuel vs organisation en collectif – intégrer la communication dans tous les temps de vie
- Formation : outil pour modifier les représentations et les postures
- Petit à petit pour ne pas s'épuiser / notion d'humilité / Partir de situation individuelle

Coopération partenaires

- Place des proches aidants
- Libéraux, éducation nationale, autres, ...
- Les transitions : quelles modalités entre acteurs ?

Personne concernée - Démarche/Projet de CAA

Dimension institutionnelle

- Instances nationales
- Instances régionales
- Instances départementales

ESMS

- Direction d'établissement
 - Instances de réflexion
 - Copil Qualité
 - Réunion institutionnelle
 - Sortir d'un portage personne dépendant
 - Intégrer dans le projet d'établissement
 - Moyens dédiés
 - Association gestionnaire
 - Place des proches aidants
- Professionnels
 - Trouver du sens — Etre nourri
 - Besoins et expérience
 - Co-construction — Proches aidants

Proches aidants

Relation proches aidants et ESMS

Libéraux

CARTE MENTALE

COMMENT CO-CONSTRUIRE UN PROJET DE DÉMARCHE CAA AU SEIN D'UN ESMS EN PRENANT EN COMPTE L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS ?

QUELS REPÈRES ET QUELS OUTILS AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ?

PROPOSITION ÉTAPES DE TRAVAIL

- ▶ **Étape 1** : dans la cartographie des fonctions d'un ESMS, identifier et définir où peut se situer la thématique de la CAA (instances, supports, outils) ? Pour partir d'un vocabulaire commun aux ESMS, le support proposé est la cartographie des fonctions au sein d'un ESMS. [Guide pour la préparation d'un contrôle d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux \(2021\)](#)
- ▶ **Étape 2** : identifier et définir les étapes pour l'élaboration d'un projet de démarche CAA au sein d'un ESMS ?
Bonnes pratiques, questions clefs, ...
Cf. [Guide pour l'élaboration de concepts dans le domaine de la Communication Alternative et Améliorée](#) / Outil inspirant.
- ▶ **Étape 3** : maintenir et faire évoluer un projet de démarche CAA au sein d'un ESMS

ÉTAPE 1: DANS LA CARTOGRAPHIE DES FONCTIONS D'UN ESMS, IDENTIFIER ET DÉFINIR OÙ PEUT SE SITUER LA THÉMATIQUE DE LA CAA ?

Cartographie des fonctions au sein d'un ESMS

Guide pour la préparation d'un contrôle d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux (2021)

- ▶ **La gouvernance**, c'est-à-dire principalement le fonctionnement des instances dirigeantes, le pilotage de la structure et la gestion de la qualité et des risques ;
- ▶ **Les fonctions supports** qui concernent principalement les ressources humaines et budgétaires, la gestion des informations, dont les systèmes d'information, les bâtiments, les équipements et les différentes sécurités ;
- ▶ **La prise en charge** qui intègre les modalités d'accompagnement, le respect des droits des personnes, la vie sociale et relationnelle et, selon les populations accueillies et les missions de la structure, l'hébergement, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'insertion sociale et les soins ;
- ▶ **Les relations avec l'extérieur** notamment la coordination avec les acteurs du secteur sanitaire, du secteur social et médico-social et les partenaires institutionnels.

Quelles instances ? Quels supports et outils ?

Échanges et propositions

La gouvernance

- Projet d'établissement
- CPOM (Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens)
- CVS (Conseil de la Vie Sociale)
- Projet associatif

Orientations stratégiques, projet associatif / Réf. conférence handicap = obligation horizon 2027

La CAA ne se limite pas à une méthode. Elle est multimodale.

- **Plan de formation, formations mutualisées** au sein d'une même association gestionnaire, comme l'APEAI Ouest Hérault qui a mutualisé une formation PECS entre les professionnels de la MAS et les professionnels de l'IME de Montflourès = susciter l'intérêt, alimenter la réflexion des professionnels autour des outils de communication.

- **Information/sensibilisation** à l'ensemble des niveaux institutionnels aux « termes » et à la démarche de CAA = faire comprendre l'intérêt de cette démarche (Conseil d'Administration, équipe de direction élargie, professionnels de terrain et familles via les Conseil de la Vie Sociale).

- **Autoformation** : le CROP a mis en place un groupe « comité technique interne » [plusieurs services/6 rencontres par an] état des lieux des différentes compétences des professionnelles éparpillées dans l'établissement dans l'objectif de cibler l'autoformation. Pour l'EEAP Coste Rousse, la formation au logiciel TD Snap est portée par l'orthophoniste et la psychologue auprès de quelques professionnels sur différents groupes pour ensuite être mutualiser à l'ensemble des professionnels. Peut-être à terme mutualisation avec d'autres établissements.

- **Formation partagée professionnels/familles** = collaboration / co-construction.

- **Mutualisation inter-établissements** : la PIC à pour projet de mutualiser l'embauche d'un professionnel spécialisé en CAA pour superviser/accompagner la mise en place du projet au sein de l'établissement = coût financier d'un temps plein partagé. Permet l'intervention d'un regard extérieur au sein de l'établissement.

Les fonctions supports

La prise en charge

- Projet Individualisé de l'usager : comment intégrer le projet linguistique ? / Intégrer le projet de communication = repenser les démarches et les outils pour répondre aux besoins de communication de la personne accompagnée. Est intégré au concept d'autodétermination.
- Réunion clinique : à l'EEAP Coste Rousse ce temps, conduit par la psychologue auprès des professionnels, est un moment d'échange sur les compétences de communication de la personne. Cela permet aux professionnels de connaître les modalités de communication des enfants et particulièrement ceux accompagnés en accueil temporaire.
- Réunion de suivi : la psychologue et le directeur adjoint de la MAS de Montflourès utilisent ces temps pour interroger l'évolution des personnes = photographie de l'évolution de la personne dans son projet de vie et relever les avancées.
- Réunion thérapeute : à la MAS de Montflourès, c'est un temps d'échange en équipe pluridisciplinaire avec ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute, psychologues et les éducateurs coordinateur des unités concernées.
- Les APP : pour « interroger et réinterroger les pratiques » – travail autour des représentations, du sens de la démarche, de la présomption de compétences des personnes accueillies.
- Penser des temps d'échange pour développer la créativité.

Les relations avec l'extérieur

- Transition enfant/adulte : immersions croisées entre IME et MAS de Montflourès (professionnels de l'IME interviennent auprès de l'équipe de l'Unité TSA de la MAS et vice-versa).
- Intervision pour partager les connaissances et outils : aboutir à une plateforme (prêt, diffusion, partage d'outils...).
- Lieux extra-institutionnel pour diffuser de l'information, de la sensibilisation tout public dont les professionnels comme **la maison des aidants** à ALES = permanence pour les associations partenaires où il est possible de pratiquer des ateliers de sensibilisation sur le handicap, Plusieurs Ets conventionnent avec ce dispositif (permanence), ou **la maison des familles** de Nîmes = support pour sensibiliser de façon ludique. Fort dynamisme des maisons des aidants dans le Gard, plusieurs actions dont les petits déjeuner des professionnels (espace d'échanges pour les professionnels). Autres départements ?
Dans le département de Loire-Atlantique, existence d'une association pour les aidants sur l'idée de la pair-aidance.
- Les CICAT (Centres d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques), les EQULAT – Quel partenariat possible ? Convention de prêt ? Exemple de la MAS de Montflourès qui a fait une convention de prêt avec l'association de patients AFSR (Association Française du Syndrome de RETT) pour un logiciel d'Eye Tracking suite aux besoins de communication d'une personne accueillie sur l'établissement (lien entre la psychologue de la MAS, de la sœur de la personne accueillie et de l'association AFSR).

SYNTHÈSE

Le déploiement d'un projet de CAA au sein d'un établissement est un réel défi, car c'est un processus continu qui nécessite une actualisation régulière. Les établissements du territoire se sont appropriés la CAA de manière très hétérogène, ce qui engendre une disparité dans les pratiques. Il en résulte la nécessité, d'en un premier temps, d'informer et de sensibiliser toutes les instances à la démarche CAA et de l'intérêt d'instituer un tel projet au sein des ESMS, du conseil de vie sociale jusqu'au conseil d'administration (notamment pour que soit décliné la CAA dans les orientations stratégiques du projet associatif). Sensibiliser au plus haut niveau, c'est aussi interroger l'éthique, les valeurs d'une association gestionnaire d'établissements et impacter sa philosophie.

Au-delà de la notion d'éthique, les établissements vont être amenés à devoir s'emparer rapidement du sujet suite aux annonces faites lors de la dernière conférence nationale du handicap, en date du 26 avril 2023 : *« la démarche de CAA sera rendue obligatoire dans les ESMS afin que chaque personne accompagnée puisse communiquer »*. Cf. p 27 [Dossier de Presse](#)

La formalisation du projet de démarche CAA dans le projet d'établissement fait l'unanimité, mais paraît insuffisante. La CAA étant avant tout une « posture » et non une question d'outils, cela nécessite un travail de déconstruction des représentations, notamment autour de la notion de présomption de compétences des personnes accueillies, ainsi que de la capacité d'observance et de créativité des équipes pour initier des démarches de CAA.

En effet, la pertinence de la mise en place d'un tel projet est souvent déterminée par les valeurs de l'établissement, le profil des personnes accueillies, ainsi que par le parcours de professionnalisation des équipes. Bien que la formation soit une porte d'entrée intéressante et importante, notamment pour favoriser le dialogue et la réflexion, elle doit être soutenue continuellement par des outils de sensibilisation et des temps d'échanges pour influencer sur les postures dans le temps.

SYNTHÈSE

La nécessité de la multimodalité en CAA et la multiplicité des outils interrogent les moyens dont disposent les établissements pour s'ajuster en termes de coût, de temps et d'organisation.

Le recensement et la mise en valeur des savoirs professionnels en interne est un premier niveau de réponse qui met en avant le concept d'autoformation. Toutefois, la dotation en personnel diffère d'un établissement à l'autre, notamment en fonction du public accueilli enfant ou adulte (plus de professionnels dans le soin), ce qui peut engendrer un écart. La notion de temps est également un élément essentiel qui ressort régulièrement et qui est fondamental pour coordonner et mettre en place une « pensée commune ».

Enfin, la coopération, la mutualisation des formations et des compétences intra et inter-établissements sont peut-être un deuxième niveau de réponse à envisager et/ou à activer pour mettre en place et pérenniser une démarche CAA.

Cela interroge la nécessité de constituer un groupe de professionnels référents, qui seraient des « experts identifiés », ayant vocation à pouvoir échanger, se rencontrer et à apporter leur expertise au sein de différents établissements sur le territoire, notamment pour superviser des projets de communication, dans une logique de mutualisation. Pour ce faire, les directions d'établissement et d'association gestionnaire doivent avant tout prendre la mesure de l'intérêt de mutualiser les compétences.

CONCLUSION

Questions :

- ❑ L'ERHR ayant une mission d'identification et de mise en relation des ressources du territoire, peut-elle soutenir et coordonner le développement d'équipes ressources sur le territoire ? (Référence au projet Media + du CNRHR Laplane non retenu par le CNSA / <https://www.cnrlaplane.fr/international/projet-media>).
- ❑ L'Equipe Mobile Handicaps Rares du CROP aspire à être un service ressource au niveau du GARD. Projet courant 2024 de partager des savoirs, des outils via une plateforme en interne, mais aussi auprès d'autres établissements. Quel peut-être le soutien de l'ERHR dans ce projet ?
- ❑ La mutualisation est un élément récurrent qui encourage, peut-être, à approfondir la thématique afin de déterminer l'existant sur le territoire.
- ➔ Objectif : harmoniser les postures en construisant les pratiques à partir du terrain

Suites à envisager :

Tout d'abord, la sensibilisation à l'ensemble des niveaux institutionnels ressort comme un préalable. Ainsi, cela interroge l'intérêt de poursuivre l'élaboration autour de la question de la mise en œuvre d'une démarche CAA au sein d'un ESMS sous le format proposé.

En effet, la sensibilisation et le maillage entre les différents acteurs du territoire sont peut-être les premiers leviers à activer pour mobiliser et développer une pensée commune. Ce maillage pourrait, éventuellement au fil du temps, d'aborder la question de la mutualisation et du partage des compétences.

Pour aborder ces points, faire un bilan d'étape des actions menées et envisager la suite, une rencontre avec les acteurs principaux sera envisagée en visioconférence début 2024.

MERCI À TOUS

